

Cette conférence revêt sans contredit un intérêt tout particulier et je me permets d'ajouter qu'elle a fait l'objet d'un important débat lors de la récente réunion de l'OCDE à Paris.

Comme j'ai pu le constater lors de mon séjour aux Nations Unies au début de la session et lors des quelques visites que j'y ai faites depuis, le Canada a pu raffermir, au sein des Nations Unies, les relations bilatérales entre la plupart des États membres, notamment les nouveaux États d'Afrique. Je me suis réjoui des occasions qui m'ont été données de m'entretenir avec les représentants des États africains, d'en apprendre davantage sur leurs problèmes et de leur faire part d'une façon générale de la bonne volonté et de la bienveillance que notre pays leur témoigne.

Les occasions que nous fournit l'Assemblée générale d'avoir des entretiens particuliers sur une foule de sujets représentent à mon avis l'un des grands avantages de cet organisme. En outre, le pouvoir qu'a l'organisation d'assurer à ses États membres toutes sortes de moyens pour surmonter et régler leurs différends constitue un autre de ces avantages. C'est peut-être justement à cause de cela que le monde s'efforce constamment d'assurer le bon fonctionnement de l'ONU, car en dépit de ses imperfections, cet instrument international s'est révélé en mesure de répondre à la plupart des exigences fondamentales de la communauté internationale dans des moments exceptionnellement difficiles.

Un ministre des Affaires étrangères de l'une des grandes puissances me faisait remarquer, tout récemment encore, que le Canada était un pays idéaliste. Il semble témoigner une confiance sans bornes aux Nations Unies. J'ai répondu qu'en effet, nous étions un peuple idéaliste; nous avons confiance en l'ONU et nous avons le sentiment que si nous voulons que notre monde survive à cette époque d'interdépendance qu'est la nôtre, il faudra que cet organisme bénéficie d'un appui sans cesse grandissant. Ce disant, j'exprime, il me semble, l'opinion de tous les députés de la Chambre et de la plupart des habitants de notre pays.

J'ai parlé de l'évolution rapide du monde dans lequel nous vivons. L'un des exemples le plus frappant de cette évolution, on le trouve dans l'apparition sur la scène internationale, au cours des dernières années, de tout un groupe de nouvelles nations indépendantes aux antécédents extrêmement variés. En Afrique, c'est tout un continent qui a pris conscience de lui-même et qui, pour la première fois, a pris sa place dans le concert des nations. La vigueur dont ces nouveaux pays font preuve, leur intention

bien arrêtée de jouer un rôle de premier plan dans les affaires internationales se sont manifestées lors de la conférence des chefs des quelque trente-deux États indépendants d'Afrique, qui s'est tenue à Addis-Abéda en mai dernier. C'est au cours de cette réunion que fut adoptée la charte de l'Organisation de l'unité africaine, qui permettra à ces pays d'entrer dans une nouvelle ère de collaboration politique et économique. Les États africains ont également fait montre, au cours de cette réunion, de leur impatience devant la façon trop lente à leur gré, dont semblaient vouloir se résoudre les derniers problèmes du régime colonial.

Les territoires portugais d'Afrique, situés en Afrique du Sud, représentent le point de convergence des pressions anticolonialistes. En ce qui concerne le Portugal, la difficulté vient du fait que ce pays soutient que ses territoires d'outre-mer font partie intégrante de la métropole. Il est grand temps, en fait, que le Portugal se montre disposé à reconnaître les principes de l'autodétermination dans ses territoires d'outre-mer. Le gouvernement canadien a indiqué clairement qu'il ne pouvait accepter les théories sur lesquelles se fonde la politique coloniale du Portugal. Nous nous réjouissons des réformes que le Portugal a instaurées depuis deux ans dans ses territoires d'outre-mer. Nous espérons que le gouvernement portugais prendra, en toute sagesse, les mesures qui, seules, peuvent faire cesser les critiques auxquelles il donne actuellement prise.

Il est plus difficile de prévoir une solution du problème que soulève le conflit racial en Union sud-africaine. Le gouvernement canadien comprend bien la crainte des blancs de ce pays de se voir submergés et, éventuellement, forcés de quitter leur patrie. Toutefois, le gouvernement canadien ne peut admettre les prétentions de l'Union sud-africaine, qui soutient que l'apartheid est la seule solution, et nous déplorons les dures mesures de répression auxquelles on a recours pour appliquer cette politique, qui viole les droits fondamentaux de l'homme. Nous n'éprouvons aucune joie—et je suis sûr qu'il en est ainsi de tous ceux qui siègent ici—à voir un ancien membre du Commonwealth mis au ban des nations à cause de sa politique raciale. Je répète ce que j'ai déclaré aux Nations Unies, savoir: que nous sommes disposés à contribuer dans toute la mesure du possible à la mise au point d'une solution fondée sur la justice, mais que nous ne saurions en appuyer une qui ne respecterait pas la dignité humaine.

En Rhodésie du Sud, le problème racial n'a pas atteint un stade d'irréversibilité. Des chefs africains, dont des chefs de certains